

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

Internet dans les MRC

Les accidents de VHR

La valorisation de la fibre

Les fleurs d'eau d'algues bleu-vert

COMMUNICATIONS

LE BRANCHEMENT À INTERNET DANS LES MRC

L'Institut de la statistique du Québec vient de publier de toutes nouvelles données détaillant le branchement à Internet à l'échelle des MRC. Cette publication est bienvenue, car les précédentes données officielles à cette échelle correspondaient à... 2007-2008! On constate que si l'Abitibi-Témiscamingue est légèrement moins branchée que la moyenne du Québec, trois de ses MRC sortent du lot en ce qui concerne Internet haute vitesse.

En 2012, 79 % des ménages témiscabitiens disposaient d'une connexion à Internet à domicile. C'est légèrement moins que ce que l'on observe dans la moyenne du Québec (82 %). Par contre, en matière de haute vitesse, la région coiffe la province : ici, parmi les ménages branchés, 97 % disposent de la haute vitesse comparativement à 94 % dans l'ensemble du Québec.

Au sein des territoires de MRC, on constate que la part de ménages branchés oscille entre 77 % dans les MRC d'Abitibi et de Témiscamingue et 80 % dans La Vallée-de-l'Or et à Rouyn-Noranda. Parmi ces ménages branchés – et c'est là que les MRC de la région se démarquent – trois territoires s'affichent parmi les dix ayant la plus forte proportion de ménages disposant de la haute vitesse. De toutes les MRC du Québec, la Ville de Rouyn-Noranda est celle où la proportion

de ménages abonnés à Internet et disposant de la haute vitesse est la plus élevée, soit 98 % des ménages branchés. La Vallée-de-l'Or (97 %) est en huitième position, et celle d'Abitibi, en dixième (97 %). Cette forte pénétration d'Internet haute vitesse fait de l'Abitibi-Témiscamingue la région du Québec disposant la plus forte proportion de ménages naviguant en haute vitesse parmi l'ensemble des ménages branchés.

Le non-branchement

Les ménages ne disposant pas d'une connexion à Internet expliquent cette absence par différentes raisons, dont les trois principales sont : l'absence de besoin ou d'intérêt (76 %), le manque de confiance, connaissance ou formation (47 %) et le coût du service trop élevé (43 %).

ET DANS LES ENTREPRISES

En Abitibi-Témiscamingue, 92 % des établissements comptant cinq employés et plus disposent d'une connexion à Internet, soit la même proportion que dans l'ensemble du Québec. Parmi ces entreprises branchées, 96 % disposent de la haute vitesse (95 % au Québec) et 14 %, de la très haute vitesse (16 % au Québec). À noter qu'une entreprise peut disposer d'ordinateurs branchés à différentes vitesses.

La connexion mobile, qui permet aux téléphones et tablettes d'accéder à Internet, est présente dans 44 % des établissements de cinq employés et plus de la région, ce qui est moindre que dans la moyenne du Québec (57 %). En comparaison, à Montréal, 62 % des entreprises disposent d'une connexion Internet mobile.

Quant aux établissements non branchés de l'Abitibi-Témiscamingue, l'absence de connexion Internet s'explique, dans 83 % des cas, par une absence de besoin ou un besoin limité.

PROPORTION DE MÉNAGES BRANCHÉS À INTERNET ET À LA HAUTE VITESSE SELON LA MRC, 2012

	Proportion de ménages branchés à Internet	Proportion de ménages branchés à la haute vitesse sur l'ensemble des ménages branchés
MRC d'Abitibi	77,0 %	96,9 %
MRC d'Abitibi-Ouest	78,1 %	93,2 %
Ville de Rouyn-Noranda	80,4 %	97,9 %
MRC de Témiscamingue	77,3 %	96,6 %
MRC de La Vallée-de-l'Or	79,8 %	97,1 %
Abitibi-Témiscamingue	79,0 %	96,7 %
Québec	81,6 %	94,4 %

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* et *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*, 2012.

VÉHICULES HORS ROUTE

QUAND ÇA TOURNE MAL

Chaque année, en Abitibi-Témiscamingue, près d'une cinquantaine de personnes sont hospitalisées après avoir subi un accident de véhicule hors route (VHR), c'est-à-dire en enfourchant une motoneige ou un véhicule tout terrain. Si le nombre d'hospitalisations tend à diminuer au fil des dernières années, elles sont également moins répandues que dans la moyenne du Québec si l'on tient compte du nombre de VHR immatriculés.

L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue vient de publier un fascicule documentant ce type d'accident. On peut y lire que les principaux facteurs de risque sont la vitesse excessive, la consommation d'alcool ou de drogue, la conduite imprudente et l'inexpérience du conducteur. On rappelle également que le nombre de VHR immatriculés dans la région a doublé ces vingt dernières années, rendant la pratique beaucoup plus courante.

Les hospitalisations

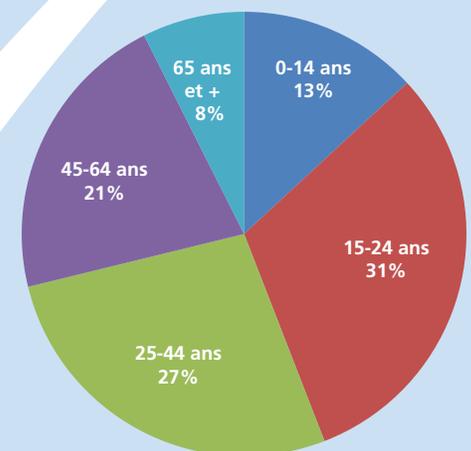
En proportion du nombre de véhicules immatriculés, le taux annuel brut d'hospitalisations a diminué ces dernières années dans la région. En 2010-2011, il représentait 8 hospitalisations pour 10 000 véhicules immatriculés, comparativement à une trentaine en 1990-1991. Plus

concrètement, ce taux correspond à 46 personnes hospitalisées par année entre 2006 et 2011, un nombre également en baisse au fil du temps.

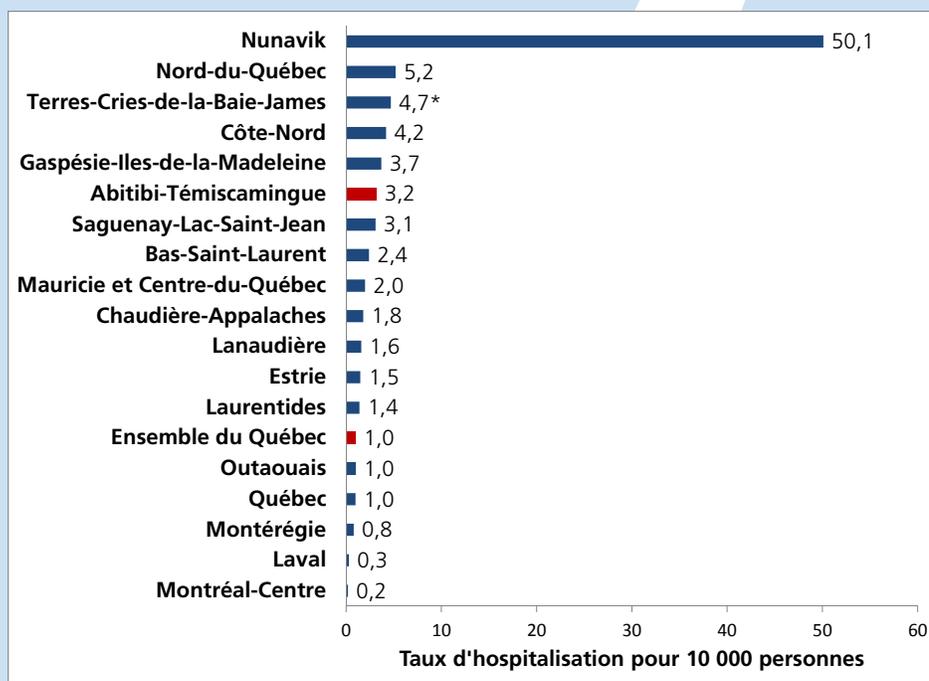
Les trois quarts des personnes blessées sont des hommes. Côté âge, on retrouve des blessés parmi toutes les classes, avec une prépondérance chez les 15-24 ans (31 %). Les 25-44 ans suivent de près (27 %).

Dans le graphique ci-bas, l'Abitibi-Témiscamingue est comparée aux autres régions et à la moyenne du Québec par le biais d'un taux ajusté, qui traduit le nombre moyen d'hospitalisations annuelles au prorata de la population. On peut constater que l'Abitibi-Témiscamingue se situe en position mitoyenne par rapport aux autres régions ressources et compte trois fois plus d'hospitalisations pour accidents de VHR

RÉPARTITION DU NOMBRE TOTAL D'HOSPITALISATIONS EN COURTE DURÉE POUR ACCIDENTS DE VHR SELON L'ÂGE, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2006-2007 À 2010-2011



TAUX AJUSTÉ MOYEN D'HOSPITALISATIONS ANNUELLES EN COURTE DURÉE POUR ACCIDENTS DE VHR EN DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, 2006-2007 À 2010-2011



que dans la moyenne du Québec, la pratique étant plus répandue ici.

La mortalité

En moyenne, dans la région, trois victimes d'accidents y laissent leur vie chaque année. Les nombres étant petits et les variations importantes, il est impossible d'établir de tendance nette pointant vers une diminution ou une augmentation de la mortalité due aux accidents de ce type. Même à l'échelle du Québec, cette corrélation est impossible à établir, les taux variant trop annuellement.

Entre 2004 et 2008, 17 décès par accidents de VHR ont été constatés en Abitibi-Témiscamingue. Environ 80 % des victimes étaient des hommes, et une majorité étaient âgées de 45 ans et plus.

Source : Guillaume Beaulé, *Prendre la clé des champs : le point sur les accidents de véhicules hors route en Abitibi-Témiscamingue*, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2013.

FORÊT

VALORISER LA FIBRE

À la demande de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, la firme Del Degan Massé vient de livrer un important rapport au sujet de l'industrie forestière. Celui-ci vise à orienter les actions pour optimiser la valeur totale des biens et services produits par les forêts de la région. En voici quelques grandes lignes, s'articulant autour de la recommandation centrale.

Cette recommandation consiste en la création d'un **Centre de valorisation de la fibre** qui contribuerait à augmenter le niveau de productivité des usines existantes, à réaliser d'importantes économies au niveau du transport des copeaux et autres coproduits et à favoriser l'émergence de nouvelles entreprises de tailles diverses.

Un Centre de valorisation de la fibre est « ... un complexe industriel moderne qui évolue comme une entreprise agile exploitant la forêt d'une manière durable et en tirant le maximum de profits. Il a la mission de produire des intrants qualifiés et adaptés aux différentes filières de l'industrie de la transformation du bois (pâtes et papiers, bois d'œuvre et panneaux) ainsi qu'aux producteurs de produits à haute valeur ajoutée et d'énergie... », indique Del Degan, Massé.

Les auteurs comparent ce centre tantôt à une gare de triage, tantôt à un catalyseur pour les usines déjà implantées et tantôt encore à un incubateur de nouvelles idées. Le tout se déploie dans une optique modulaire qui

prévoit un espace pour les développements futurs. Structurellement, le centre pourrait prendre la forme d'une entité financière à but lucratif dont l'actionnariat se répartirait entre des industriels de toutes les filières forestières de l'Abitibi-Témiscamingue.

En plus de permettre des gains de productivité de l'ordre de 25 % à 30 %, le centre serait un atout de différenciation majeur, incitant de nouvelles entreprises à venir s'installer dans la région pour profiter à la fois de la qualité de la fibre ligneuse ainsi que d'une assurance d'approvisionnement stable. Du coup, le financement serait facilité, car les bailleurs de fonds se préoccupent avant tout de la stabilité de l'approvisionnement, indique le rapport.

Par contre, l'instauration d'une telle unité ne se fait pas sans remous, car les façons de faire traditionnelles sont nécessairement modifiées : « Il faut comprendre qu'une scierie participant à un projet de Centre de valorisation de la fibre n'aurait, en principe, plus besoin d'écorceur ni de scie d'entrée pour équarrir la matière ligneuse. Le bois leur

serait livré sous forme de pièces carrées que les moulins n'auraient qu'à transformer en différents produits », peut-on lire.

Afin d'orienter les actions, la firme suggère la réalisation, à court terme, d'une étude de faisabilité technicoéconomique pour un centre de valorisation de la fibre. À noter qu'aucun centre de la sorte n'est actuellement en fonction au Québec, même si des discussions ont eu lieu dans la plupart des régions forestières. L'Abitibi-Témiscamingue, si elle décidait d'aller de l'avant avec cette recommandation, agirait en pionnière.

Miser sur les biocarburants

De l'avis des experts, l'Abitibi-Témiscamingue pourrait devenir le siège de la première usine de biocarburants à partir de matière ligneuse et même le centre de développement québécois d'une véritable industrie des biocarburants. La présence de biomasse en abondance et à prix avantageux est l'un des nombreux atouts. La valorisation d'espèces d'arbres pour lesquelles il n'existe pas de marché à l'heure actuelle constitue un autre atout non négligeable des biocarburants. On précise que l'industrie minière, qui est une grande consommatrice de carburants fossiles, pourrait devenir un partenaire important dans le projet.

Ne disposant pas de réserves de pétrole ou de gaz ni de potentiel hydroélectrique inexploité, l'Abitibi-Témiscamingue possède un niveau d'autosuffisance énergétique très faible. En misant sur les biocarburants et en exploitant le potentiel énergétique provenant de ses réserves de biomasse forestière, elle pourrait ainsi s'affranchir, du moins en partie, de sa dépendance envers les autres régions pour son approvisionnement en énergie.

APERÇU D'UN CENTRE DE VALORISATION DE LA FIBRE EN FORÊT BORÉALE¹



1. Illustration : Yves Dessureault, Centre de recherche industrielle du Québec.

Source : Del Degan, Massé, **Analyse de la chaîne de valeur pour accompagner la transformation du tissu industriel forestier de l'Abitibi-Témiscamingue**, 2013.

CYANOBACTÉRIES

LES PLANS D'EAU TOUCHÉS

L'été dernier, une douzaine de plans d'eau ont été touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert - ou cyanobactérie suivant son nom scientifique - en Abitibi-Témiscamingue. Bref tour d'horizon de cette problématique.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a visité 213 plans d'eau en 2012 au Québec, dans le but d'y déceler les fleurs d'eau en trop forte concentration. Les deux tiers d'entre eux se sont avérés atteints (139 plans d'eau), dont 48 pour la première fois (35 %). En tout, 9 plans d'eau ont fait l'objet d'une restriction d'usage dont 2 plages publiques, fermées. Aucun de ces lacs à l'usage restreint ne se trouvait en Abitibi-Témiscamingue. Au total, quinze régions administratives du Québec sont concernées par la problématique des algues bleu-vert, et particulièrement les Laurentides, Lanaudière, la Montérégie, l'Estrie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En Abitibi-Témiscamingue, 12 plans d'eau ont été touchés l'été dernier. Ceux-ci sont reliés à six différents bassins versants et chacune des cinq MRC de la région était affectée, la Ville de Rouyn-Noranda l'étant plus que les autres. Parmi cette douzaine de lacs touchés, quatre l'étaient pour la première fois, soient les lacs

NOMBRE DE PLANS D'EAU TOUCHÉS PAR UNE FLEUR D'EAU D'ALGUE BLEU-VERT EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2008 À 2012

Année	Nombre de plans d'eau touchés
2008	6
2009	10
2010	15
2011	13
2012	12

Duparquet, Hélène, Kipawa et des Quinze.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de plans d'eau atteints a oscillé entre 6 et 15, le sommet de 15 correspondant à l'année 2010. Rappelons que la présence d'une trop grande quantité de phosphore est la cause la plus importante d'excès de cyanobactéries car elle stimule leur croissance.

PLANS D'EAU TOUCHÉS PAR UNE FLEUR D'EAU D'ALGUE BLEU-VERT EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2012

Bassin versant	Plan d'eau touché	Municipalités riveraines
Rivière Abitibi	Lac Abitibi	Clerval, Roquemaure, Gallichan
Rivière Abitibi	Lac D'Alembert	Rouyn-Noranda
Rivière Abitibi	Lac Duparquet*	Rouyn-Noranda
Rivière Barrière	Lac Fortune	Rouyn-Noranda
Rivière Barrière	Lac Opasatica, (Lac Long)	Rouyn-Noranda
Rivière Harricana	Lac Malartic	La Corne, Malartic
Rivière Harricana	Lac Hélène*	Rouyn-Noranda
Rivière Harricana	Lac Noranda	Rouyn-Noranda
Rivière Kinojévis	Lac Pelletier	Rouyn-Noranda
Rivière Kipawa	Lac Kipawa*	Kipawa
Rivière des Outaouais	Lac des Quinze*	Guérin
Rivière des Outaouais	Lac Témiscamingue	Duhamel-Ouest

* : Plan d'eau touché pour la première fois en 2012.

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, **Les plans d'eau touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert**, bilan final 2012, 2013.



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin en format PDF, abonnez-vous :
observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1913-1313 (Imprimé)
ISSN : 1913-1321 (En ligne)
1 500 abonnements

SORTI DES PRESSES

Ministère du Tourisme, **Le tourisme au Québec en bref – 2011**, 2013.

Ministère des Ressources naturelles, **Insectes, maladies et feux dans les forêts québécoises en 2012**, 2013.

Institut de la statistique du Québec, **Panorama des régions du Québec – Édition 2013**, 2013.

Conseil du statut de la femme, **Les femmes dans la gouvernance des entreprises et dans les institutions démocratiques, Abitibi-Témiscamingue**, 2013.

Sylvie Bellot, **Artères sous haute pression : un portrait de l'hypertension artérielle en Abitibi-Témiscamingue**, Agence de la santé et des services sociaux d'Abitibi-Témiscamingue, 2013.

Sylvie Bellot, **En avoir le cœur net : les hospitalisations et les décès dus aux maladies cardiovasculaires en Abitibi-Témiscamingue**, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2013.

Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, **Diagnostic du milieu des arts et de la culture dans la collectivité de l'Abitibi-Témiscamingue**, 2013.

Confédération québécoise des coopératives d'habitation, **Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation**, 2013.

Salifou Ganame, **Engagement citoyen de type coopératif et développement local : la dynamique sociale rurale à l'aune de restructurations coopératives**, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, UQAT, 2013.

Salifou Ganame, **Impact des fusions et fermetures de caisses Desjardins sur la dynamique sociale des milieux ruraux**, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, UQAT, 2013.

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca